

**Prochaines Législatives**

**De chaudes empoignades en perspective dans la Dola**

O. N.  
Libreville/Gabon

**Les prochaines élections législatives, en dépit du fait que la date de leur tenue ne soit pas encore connue, suscitent déjà des ambitions ici et là. Ainsi, le siège unique du département de Dola (Ndendé) commence à attirer l'attention. En ce sens que certaines convoitises se sont exprimées ces derniers jours. On peut citer, entre autres, l'ancien ministre d'État Mathieu Mboumba Nziengui de l'UPG et le ministre de l'Agriculture, Yves-Fernand Manfoumbi du PDG. On ne sait pas, cependant, si l'actuel occupant du siège, Solange Mbondzi Manfoumbi (PDG), sera dans les starting-blocks.**

**DEPUIS** plusieurs semaines, le débat sur les prochaines élections législatives, légalement prévues pour cette année, alimente l'actualité politique nationale. Davantage sur leur tenue, ou non, dans les délais. Étant donné qu'à ce jour aucun acte relatif à leurs préparatifs n'est enregistré. Malgré tout, certaines ambitions s'expriment ici et là dans cette perspective. Récemment encore, c'est du côté du siège unique du département de Dola à Ndendé (province de la Ngounié) que les uns et les autres ont dévoilé leurs intentions. C'est le cas du président de l'Union du peuple gabonais (UPG), Mathieu Mboumba Nziengui, par ailleurs ancien ministre d'État en charge de l'agri-



Photo : BANDOMA

**L'honorable Solange Mbondzi Manfoumbi, actuelle députée du siège unique de la Dola (Ndende).**

culture et son successeur dans ce ministère, Yves-Fernand Manfoumbi, du Parti démocratique gabonais (PDG)...

*"Je serai candidat à Ndendé malgré les crocs en jambe qu'on tente de me faire",* aurait déclaré Mathieu Mboumba Nziengui, invité de l'émission de Gabon Télévision *"Vendredi Politique"*. Pour sa part, le membre du gouvernement Issoze Ngondet, comme pour annoncer ses couleurs et sa ferme volonté de s'imposer dans le cheflieu de la Dola aurait eu ces mots : *"Que ceux qui veulent s'opposer à moi se préparent. Parce que je vais marcher sur eux et les écraser"*.

Du coup d'aucuns n'hésitent pas à dire que ça promet de chaudes empoignades sur ce siège actuellement occupé par Solange Mbondzi Manfoumbi du PDG, et dont la candidature avait été très



Photo : DR

**L'actuel ministre de l'Agriculture, Yves-Fernand Manfoumbi.**

activement soutenue voire portée, en 2011, par Yves-Fernand Manfoumbi à l'époque "puissant" directeur général du Budget.



Photo : DR

**Le président de l'UPG, Mathieu Mboumba Nziengui, lors du premier congrès de son parti à Ndendé.**

Manfoumbi est consommée. Car, nombreux avaient vu la main du second derrière la nomination du premier dans le dernier gouvernement de Daniel Ona Ondo. D'ailleurs d'aucuns estiment que Mboumba Nziengui soupçonne Manfoumbi d'être derrière la promotion dans l'équipe gouvernementale dirigée par Franck-Emmanuel Issoze Ngondet du secrétaire général de l'UPG, Olivier Koumba Mboumba, comme ministre délégué auprès du ministre d'État en charge de la Communication. On se souvient du coup de gueule de l'ancien ministre d'État de l'Agriculture, dénonçant le fait de ne pas avoir été consulté en tant que président de l'UPG. Dès lors, on comprend que cette adversité, jusque-là larvée, va désormais s'exprimer au grand jour et davantage sur le terrain. On

peut constater que Yves-Fernand Manfoumbi et Olivier Koumba Mboumba sont descendus ensemble à Ndendé, dernièrement, où ils ont été célébrés par les populations du cru. Lesquelles ont par ailleurs exprimé leur gratitude au président Ali Bongo Ondimba pour avoir promu au gouvernement deux fils de leur contrée. Beaucoup ont vu en cette initiative la concrétisation d'une alliance politique entre Yves-Fernand Manfoumbi du PDG et Olivier Koumba Mboumba de l'UPG. Ce qui ne peut avoir comme un des objectifs que l'affaiblissement de Mboumba Nziengui déjà bien diminué par sa sortie du gouvernement et par la crise que connaît l'UPG, fissurée depuis le décès de Pierre Mamboundou Mamboundou. Ce qui aussi, a priori, devrait renforcer la position de l'actuel ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, chargé de la mise en œuvre du Programme Graine, qui semble avoir préparé son coup depuis longtemps. De ce point de vue, ça pourrait être bien compliqué pour l'"héritier" de Pierre Mamboundou de combattre deux membres du gouvernement sur le terrain. Surtout qu'à ceu-là, on pourrait compter aussi avec un éventuel candidat issu de la Coalition pour la nouvelle République qui fédère les forces soutenant Jean Ping. Tout comme ceux issus d'autres forces politiques.

**Législatives 2016**

**Alain-Claude Bilie-By-Nze : " Nous souhaitons qu'il y ait au préalable un environnement politique apaisé "**

SM  
Libreville/Gabon

**C'est le vœu du Porte-parole du gouvernement qui a réagi, hier, suite à une question relative à la tenue, ou non, en décembre prochain, des élections législatives dans notre pays. Non sans souligner que nous demeurons toujours dans les délais constitutionnels.**

**LE** Porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, était, hier, à la Maison George Rawiri, face à la presse, pour faire le tour de l'actualité nationale de ces derniers jours. Entre autres, la question de la tenue ou non, le mois prochain, des élections législatives au Gabon.

A ce sujet, le ministre d'État en charge de la Communication n'a pas caché le vœu du gouvernement de vouloir, avant tout, apaiser le climat de notre environnement politique, au moyen d'une rencontre entre les différents acteurs. *«Nous souhaitons qu'il y ait nécessité de revoir un certain nombre de textes, y compris autour de la question de l'organisation des élections»*, a déclaré le Porte-parole. Tout comme il estime que, du point de vue des textes constitutionnels, l'organisation de ce scrutin demeurerait toujours possible. D'autant que, a-t-il fait savoir, *«cette élection peut être organisée deux mois avant ou deux mois après la date prévue»*. Toute chose qui laisse davantage paraître des signes d'un éventuel report de ce



Photo : DR

**Le porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, lors d'une précédente rencontre avec les journalistes.**

scrutin. Toutefois, selon Alain-Claude Bilie-By-Nze, *«si les acteurs politiques estiment que cette rencontre n'est pas nécessaire et qu'il faut absolument aller aux élections maintenant, il n'y a aucun problème dans la mesure où, la prévision budgétaire a déjà été faite et*



Photo : Adjaf Ntouboume

*que nous sommes encore dans les délais»*. Par ailleurs et sur un tout autre plan, le conférencier est revenu sur le nouveau Code qui devra désormais régir la Communication dans notre pays. Rappelant que ce texte est d'une part, conforme à l'ancien Code et que d'autre part, il inté-

gre la nouvelle donne en s'inspirant de ce qui se fait au niveau international. Le ministre d'État a ainsi saisi l'occasion pour citer quelques lignes de cette loi. Notamment son article 44 qui rappelle la responsabilité du journaliste quant à ses écrits. Notons également que le

nouveau Code rappelle, en son article 15, les personnes ne pouvant être propriétaires d'une entreprise privée des métiers de la communication ou de cinématographie. À savoir, *«le président de la République, les membres d'une institution constitutionnelle, les membres du gouvernement, les agents de l'Etat, ceux des collectivités locales, les magistrats, les dirigeants des administrations publiques et les autorités administratives et indépendantes, les agents des forces de défense et de sécurité, les salariés d'une entreprise publique ou parapublique de communication et les membres du directoire d'un parti politique»*. Les organes de presse auront jusqu'au mois de janvier pour se conformer au dit texte.